Marie-Ange Djafri

Ville de L'Isle sur la Sorgue

## Document généré le mercredi 05 juin 2024 à 11:05

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 03/06/24	05/06/24	1771	0	0/0	0/0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	03/06/24 à 16h12	05/06/24 à 09h30	3/3	24-64196	24- 64196
JOUE	Intégrale	03/06/24 à 16h12	05/06/24	3/3		330748- 2024

Service : CPJ

Référents : Sandrine GALLET

## Classification CPV:

Principale: 77310000 - Réalisation et entretien d'espaces verts

## AVIS DE PUBLICITE

## **VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE**

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél: 04 90 38 96 50 SIRET 21840054700012

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

 $Principale(s)\ activit\'e(s)\ du\ pouvoir\ adjudicateur: Services\ g\'en\'eraux\ des\ administrations\ publiques\ ;$ 

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet

Prestations d'entretien des espaces verts pour la Commune de l'Isle sur



la Sorgue.

Référence AO24-06

Type de marché Services

Mode Procédure ouverte

Code NUTS FRL06

Lieu principal de

Territoire de la Commune

prestation 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

**Description** Prestations d'entretien des espaces verts pour la Commune de l'Isle sur la

Sorgue

Ce marché a déjà l'objet d'un avis de publicité au BOAMP N°Avis n° 24-35854 publié le 26 mars 2024. La consultation a été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général, en vue d'une redéfinition du besoin.

Marché réservé en application des L2113-12 du CCP. Ce contrat est réservé exclusivement aux entreprises adaptées, à des établissements et services d'aide par le travail ou à des structures équivalentes, lorsque plus de 50% des travailleurs concernés sont des personnes handicapées qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert, soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du CCP

L'accord-cadre sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP.

Le montant maximum annuel des prestations est fixé à 70 000 € HT.

L'accord-cadre est conclu pour une période de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible 3 fois tacitement. Sa durée maximale ne pourra excéder 48 mois

La valeur estimée pour la partie forfaitaire est 40 000€ HT annuel et la valeur estimée pour la partie à prix unitaires est 7500€ HT annuel

Code CPV principal 77310000 - Réalisation et entretien d'espaces verts

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les

marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Division en lots : Non

Les variantes sont refusées

Options Oui

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique un ou

plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois lors de chaque reconduction.

#### Reconductions

Oui

La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 48 mois

#### Conditions relatives au contrat

### **Autres conditions**

Conditions particulières d'exécution :

Marché réservé en application des L2113-12 du CCP. Ce contrat est réservé exclusivement aux entreprises adaptées, à des établissements et services d'aide par le travail ou à des structures équivalentes, lorsque plus de 50% des travailleurs concernés sont des personnes handicapées qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.

## Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Cf. article 5.1 du règlement de la consultation

# Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Cf. article 5.1 du règlement de la consultation

# Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Cf. article 5.1 du règlement de la consultation

#### Marché réservé :

Le marché est réservé à des ateliers protegés.

#### Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents • Règlement de consultation

Passier de Consultation des Entrepris

• Dossier de Consultation des Entreprises

Offres Remise des offres le 04/07/24 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 4 mois , à compter de la date limite de réception des

offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date: le 04/07/24 à 14h00

Lieu : Mairie de l'Isle sur la Sorgue

Dépôt • Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Mais en cas de groupement conjoint le mandataire doit être solidaire.

L'accès aux documents de la consultation (DCE) est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : https://www.marches-publics.info

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

L'ensemble des documents à fournir pour la candidature et l'offre est détaillé à l'article 5.1 du règlement de consultation.

Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : https://www.marches-publics.info

L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur

Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et

financières suffisantes

Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 7.2 du RC

La prestation sera financée selon les modalités suivantes : Financement sur

le budget Ville de la Commune

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds

communautaires : Non

**Recours** Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél: 04 66 27 37 00 - Fax: 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 03/06/24 à la publication

Marches-Publics.info V9.7